



Conseil Économique  
et Social

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2001/8  
27 septembre 2001

Original: FRANÇAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports

TRANSPORTS DANS LA REGION MÉDITERRANÉENNE

Séminaire sur la facilitation du transport dans la région méditerranéenne organisé par le  
Centre d'étude des transports en Méditerranée occidentale (CETMO)

Transmis par CETMO

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a été informé lors de sa treizième session par le Directeur de CETMO qu'un Séminaire sur la facilitation du transport international de marchandises qui doit être organisé par CETMO en coopération avec la Division des Transports de la CEE-ONU se tiendrait au printemps 2001 (TRANS/WP.5/28, par. 36 et 37).

Les conclusions du Séminaire sur la facilitation du transport dans la région méditerranéenne qui s'est tenu à Barcelone les 3 et 4 mai 2001 sont reproduits ci-après afin que le Groupe de travail puisse les examiner.

-----

### **Séminaire sur la facilitation du transport international de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale.**

Le CETMO – Centre d'Etudes des Transports pour la Méditerranée Occidentale - a organisé les 3 et 4 mai 2001, à Barcelone, un séminaire sur « La facilitation du transport international de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale ».

La tenue du séminaire est une conséquence directe des décisions prises lors de la dernière Rencontre des ministres des transports des sept pays de la Méditerranée occidentale (GTMO) et entend dynamiser le Partenariat euro-méditerranéen, conformément aux priorités fixées par le Forum euro-méditerranéen des Transports. Le séminaire fait partie également des activités relatives aux transports en Méditerranée prévues dans le programme de travail du Comité des Transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

Le séminaire a réuni une cinquantaine d'experts avec l'objectif d'analyser la situation actuelle en matière de facilitation et de fluidité des transports de marchandises entre les pays de l'Europe du sud-ouest (Espagne, France, Italie et Portugal) et ceux du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), et d'identifier des domaines de coopération régionale visant à réduire les barrières et les obstacles identifiés.

La première session du séminaire a été consacrée - par l'intermédiaire d'un panel d'intervenants provenant de chacun des sept pays de la région et de diverses communautés portuaires européennes - à l'identification et discussion des aspects et des procédures qui constituent un obstacle au transport entre les deux rives et à la fluidité de la chaîne de transport.

Ensuite, on a procédé - en collaboration avec autre panel d'experts de diverses institutions internationales, parmi lesquelles la Division des transports de la CEE/ONU - à l'examen des principaux accords multilatéraux et initiatives internationales pouvant avoir une incidence sur la facilitation du transport de marchandises dans la région.

La troisième session a été consacrée à la révision - à partir de présentations effectuées par plusieurs experts nationaux - des réformes et des mesures déjà appliquées ou en cours de mise en œuvre dans chaque pays pour éliminer ou diminuer les obstacles à la fluidité.

Le séminaire s'est achevé par une proposition d'actions destinées à réduire ou à éliminer les barrières et les obstacles identifiés, et susceptibles de faire l'objet d'une coopération régionale. Parmi celles-ci, on a retenu, à titre non-exhaustive:  
L'étude de l'organisation du transport et des chaînes de flux tendu dans le cadre des stratégies des chargeurs et des opérateurs.

La définition et la promotion de l'extension des réseaux transeuropéens de transport vers le sud de la Méditerranée, comme instrument nécessaire pour l'établissement de ces stratégies maritimes et portuaires.

L'étude et l'application d'un cadre réglementaire harmonisé, sur la base des accords internationaux et multilatéraux existants (comme ceux développés au sein de la Commission

économique pour l'Europe des Nations Unies) et sur la base de la législation en vigueur et en cours de discussion au niveau de l'Union européenne.

Le renforcement des activités de formation pour le personnel opérationnel et pour l'ensemble des communautés portuaires et logistiques, en vue d'obtenir la diminution du temps de transit des marchandises.

Un nécessaire encouragement à la mise en place d'initiatives liées au commerce électronique et à l'échange de données informatisé, qui soient à leur tour liées fortement au processus d'harmonisation et de simplification des procédures, qui aillent au-delà des frontières nationales et qui intègrent aussi l'ensemble des opérateurs intervenant dans les échanges commerciaux.

La poursuite des relations entre les diverses administrations concernées des différents pays en vue d'approfondir les efforts nécessaires à la facilitation du commerce et du transport, moyennant toutes les réunions et les initiatives nécessaires, comme celles que nous venons de tenir.

La mise à disposition du Forum Euro-méditerranéen des Transports et de ses groupes de travail, par le secrétariat du Groupe des ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale, de la documentation des exposés et des réflexions de ce séminaire.

---